

## Conseil d'école du 17/10/2019

### Présents :

**Equipe enseignante** : M. Morel (enseignant directeur), M. Crochard, Mmes Liatard, Verjus, Soja (enseignants) .

**Mairie** : Mme Bouchet Bellecourt (maire), Mme Guégaden (Adjointe aux affaires scolaires et enfance), M Lemire (adjoint aux bâtiments).

**ALPEH** : Mmes Bray, Topello-Thibaud, Collet-Chauffour, Mazzola-Beaufort, Lefevre (titulaires), M Siuda (suppléant).

*Le conseil débute à 18h05. Mme Soja est secrétaire de séance. Modifications ou complément d'informations apportées par le directeur et/ou l'ALPEH aux points ciblés par\*\*.*

**\*\*Le directeur précise que madame Mérino, DDEN, a démissionné de ses fonctions.**

### ✓ Elections parents d'élèves - Scrutin du 11/10/2019

**Résultats** : sur 212 inscrits, 92 votants. 84 voix pour l'ALPEH, soit un taux de participation de 43, 40% (+3% par rapport à l'année dernière).

**Sont élus** : Mmes Topello-Thibaud, Bray, Lefevre, Collet-Chauffour, Mazzola-Beaufort, en tant que représentantes ALPEH de parents d'élèves titulaires. M Charcosset, Mmes Guidez, Guiguet et M Siuda en tant que représentants ALPEH de parents d'élèves suppléants.

M. Morel remercie l'ALPEH pour la mise sous pli et le dépouillement ainsi que la mairie pour le prêt de l'urne.

### ✓ Rôle et fonctionnement du conseil d'école

(articles 17, 18, 19, 20 du décret n°90-788 du 06/09/90 modifiés par décret n°2013-983 du 04/11/2013 ( art. 1 et 2 )).

Les partenaires (enseignants y compris spécialisés, représentants des collectivités territoriales, DDEN et parents du comité nouvellement élu) sont réunis en Conseil d'École pour informer, donner des avis et débattre sur la vie de l'école, animés par un souci : l'intérêt des enfants.

#### Parmi ses missions, le conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Adopte le projet d'école.
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis à madame la DASDEN.
- Donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école.

#### Il est consulté sur :

- Les activités pédagogiques, culturelles, sportives ... en relation avec les programmes nationaux.
- L'utilisation des moyens alloués à l'école.
- La restauration scolaire.
- L'hygiène scolaire.
- La protection et la sécurité des élèves.
- Les conditions d'inclusion des élèves handicapés.
- Les activités périscolaires.

Certains points relevant de la compétence du conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information au sein du conseil d'école, il s'agit de :

- La composition des classes, les prévisions d'effectifs.
- L'organisation des aides spécialisées.
- Les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers.
- Les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

Rôle du délégué départemental de l'Éducation Nationale : désigné(e) pour 4 ans par l'inspecteur d'académie après

### Absentes :

Mme Beaulaton, Inspectrice de la circonscription Seine et Loing (excusée)  
Mme Mérino\*\* (excusée).

avis du C.D.E.N, il (elle) peut intervenir individuellement sur :

- L'état et les besoins des écoles.
- L'entretien des locaux.
- Le fonctionnement et l'hygiène alimentaire des restaurants scolaires.

Les personnes présentes lors du conseil d'école sont l'équipe enseignante, les titulaires des associations de parents d'élèves, la DDEN, madame Mérino et deux membres de la municipalité. Mr Morel précise qu'il peut, en tant que Président du conseil, convier toute autre personne, en fonction de l'ordre du jour (le périscolaire, des spécialistes médicaux, le médecin et l'infirmière scolaire...).

#### ✓ Effectifs et structure de l'école :

**128 élèves début décembre 2019, répartis dans 5 classes :** CP 23 élèves, CP/CE1 26 élèves (9 CP et 16 CE1), CE1/CE2 25 élèves (9 CE1 et 16 CE2), CM1 27 élèves (+1 arrivée fin novembre 2019), CM2 25 élèves (+1 arrivée début novembre 2019).

M Morel souligne **qu'à ce jour**, il y a un déficit d'élèves pour la rentrée scolaire de septembre 2020 (**départ de 26 CM2, arrivée de 20 CP**). Les effectifs seront réévalués en février 2020 en intégrant les éventuels nouveaux arrivants.

#### ✓ Equipe enseignante :

Mme Liatard CP    Mme Verjus CP/CE1    Mme Soja CE1/CE2    M Crochard CM1 (présent cette année seulement)

M Morel + Mme Ledoux (le vendredi) CM2

#### ✓ Organigramme de la circonscription :

Mme Beaulaton IEN nouvellement nommée

Mme Fouquet ERUN (usage du numérique)

Mme Carraz (référente pour les troubles du comportement)

Mme Habbib Girette CPC

M Martinez CPC EPS/sécurité des écoles.

M Fouqué ERSH (enfants en situation de handicap)

M Boucourt Psychologue scolaire

Mme Semin (professeur itinérante qui est présente sur le sujet des évaluations, elle conseille et suit les nouveaux enseignants)

#### ✓ Règlement intérieur :

Lecture par l'ensemble des personnes présentes. Après modifications (**Art 2 :** Visiophone. L'adulte responsable est prié(e) de sonner au niveau de l'interphone correspondant à la classe de l'enfant. **Art 10 :** matériel et objets interdits : interdiction de pin's et d'argent.), **le règlement est adopté par 12 voix sur 12** (5 enseignants, 5 ALPEH, 2 mairie).

#### ✓ Stage de réussite août 2019 :

Il a eu lieu fin août au sein de l'école d'Héricy et regroupait des élèves de Vulaines, Féricy et Héricy.

4 enseignants encadraient les enfants. Il est à noter le désistement de certains parents de Vulaines, ce qui a amené à la situation suivante : 2 enseignants pour encadrer 4 enfants de Vulaines, 1 enseignant pour 5 élèves de Féricy et 1 enseignant pour 5 enfants d'Héricy (3 ex CM2 et 2 ex CM1).

Ces stages d'un total de 15 heures permettent un travail individualisé en petits groupes, les enfants peuvent s'exprimer plus aisément.

En attente d'informations complémentaires pour de futurs stages pendant les vacances de printemps et d'été prochaines.

### ✓ Cérémonie du 11 novembre 2019 :

La mairie souhaiterait que les enfants soient présents, comme ces dernières années, pour chanter la Marseillaise (un couplet et refrain). Une information sera donnée en amont aux familles via l'école, afin de connaître le nombre de participants. Les enseignants pourront faire répéter la chanson auparavant. Mme Verjus propose d'encadrer les enfants présents pour ce chant, mais précise qu'ils resteront sous l'entière responsabilité de leurs parents. Arrivée à 11h30. Présence également des jeunes du Conseil des Jeunes.

### ✓ Point coopérative centrale \*\*:

Il faut distinguer le budget « école », qui existe grâce à la subvention de la mairie et la « coop de classe », qui résulte des dons des parents et d'une part sur la vente de photos de classe. Cette dernière est répartie entre les classes au prorata du nombre d'élèves.

### **Bilan de l'année 2018/19 :**

Budget « école »		Coop de classe (total pour les 5 classes)	
Subvention mairie	1 700 €	Dons des parents (soit 5,42€/ élève)	947 €
Spectacle des Briardises*	595 €	Photos de classe (30% des ventes)	875 €
Semaine du 7 <sup>e</sup> art (cinéma)	488 €	Don ALPEH	687 €
Spectacle de Noël « La Belle et la Bête » au château de Fontainebleau	450 €		
Assurance école MAE	180 €		
Frais de tenue de compte			

\*une partie est financée par la mairie via le budget école, une participation de 2€ par enfant est demandée aux parents.

Le don de 687€ de l'ALPEH a été réparti entre les classes. Il a permis aux classes de CP, CE2 et CM2 de financer l'intervention d'une professeure de dessin pour des ateliers en Arts Visuels au sein de chaque classe et en Land Art pour les CP et CE2. Les CM1 ont reçu des livres du musée de la Grande Guerre (coopérative classe +complément ALPEH ), les CE1 ont vu un spectacle à Provins.

Un don supplémentaire de l'ALPEH d'un montant de 400€ pour les élèves partis en classe découverte a permis l'achat d'un goûter typique anglais et de boissons lors de la journée sur l'île de Jersey.

Pour l'année scolaire 2019/20, les dons des parents sont plus élevés (**1 607€**).

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves et l'ALPEH pour ces dons qui permettent aux enseignants la mise en place de projets éducatifs bonifiés.

Les comptes de l'école sont remis à la mairie tous les ans, pour vérification.

### ✓ Séjour ski à Manigod (du 23 au 27 mars 2020 inclus) \*\*:

Une réunion d'information pour la classe découverte neige a eu lieu en septembre, au cours de laquelle une présentation du programme, du lieu et d'une journée type. Ce séjour est organisé par JC Morel qui a contacté en mai dernier l'organisme Côté Découvertes. Le transport se fera exclusivement en car (Côté Découvertes). La classe des CM2 partira en intégralité. Ce voyage se fera avec la classe de CM1/CM2 de Samoïs sur Seine.

Le montant du séjour est à ce jour de 422€ par enfant. La mairie prend en charge 40€ par enfant. 382 € restent à la charge des familles, M. Morel n'exclut pas de prendre sur sa coopérative de classe afin de réduire le coût (12€). L'ALPEH participera également en fonction des bénéfices des diverses manifestations.

La mairie regrette de ne pas avoir été conviée à la première réunion. M. Morel précise que toutes les infos sur ce séjour ont été transmises en mairie en juin et qu'une seconde réunion sera programmée en février 2020 avec présence de la mairie. Mme Guegaden et Mme la maire expliquent que la mairie doit également subventionner l'école maternelle et le collège, leur participation financière ne peut donc pas être plus importante. M. Dos Santos, animateur de la mairie est délégué pour accompagner le séjour. Il était présent lors de la première réunion relative à

ce séjour. Une maman de nouvel élève de CM2, des animateurs agréés pour les diverses activités neige et M. Morel compléteront l'encadrement des élèves.

Le projet pédagogique du séjour a été déposé le 7 octobre à l'inspection Seine et Loing. Il est en attente de validation.

#### ✓ Sorties scolaires :

**Octobre 2019** : école entière, spectacle des Briardises à l'Orangerie « Le tour du monde en 80 jours » de J. Verne.

**Vendredi 18 octobre 2019** : CP et CE1/CE2 : Visites dans le cadre de la semaine du goût : Atelier du chocolat (M. Cassel) à Fontainebleau et visite du château de Fontainebleau (A la table des rois et de Napoléon).

Intervention en classe prévue en CP/CE1 sur **le thème du goût après les vacances de la Toussaint.**

**CP/CE1 et CM1** : Sortie prévue à Blandy les Tours.

**Mars 2020** : Rallye maths CM2/6<sup>e</sup>

**Visite de la raffinerie de Grandpuits** pour les CM2, date à fixer.

**Intervenant SNCF** pour les CM2 le 18 novembre.

**Mai 2020** : Interventions Smictom pour les CP et CE1/CE2.

Les autres sorties seront fixées plus tard car les réservations ne sont pas encore ouvertes.

#### ✓ Exercices incendie :

2 exercices sont à faire au cours de l'année scolaire :

- Le premier, avant Noël, l'équipe enseignante et les élèves étant prévenus.
- Le deuxième sera réalisé au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre et sera entièrement géré par la mairie, les enseignants n'ont pas connaissance de sa date et du créneau horaire ( matin/après-midi).

La porte de classe des CP a un problème de fermeture, souci signalé à la mairie.

#### ✓ Exercice confinement :

L'exercice a eu lieu le jeudi 17 octobre, de 14h00 à 15h00. Il s'est bien déroulé. Le scénario était une intrusion dans l'école par la salle informatique. Les enseignants avaient préparé en amont cet exercice en classe. Les élèves sont restés confinés dans leur classe, sauf pour les CM2 qui sont allés se réfugier dans la classe libérée du nouveau bâtiment.

#### ✓ Etude du soir :

Il y a seulement 4 enfants inscrits, sous le seuil d'ouverture de l'étude par la mairie. Une discussion a eu lieu sur une faisabilité d'une étude du soir et de modalités pouvant convenir aux parents.

#### ✓ Tremplin :

Association héricéenne dirigée par Mme Abramovici. Elle procure un soutien scolaire individualisé gratuit à quelques élèves (4 CM1 cette année). Ces élèves sont sélectionnés par les enseignants, qui proposent aux parents de contacter cette association. La mise en place de cette aide est organisée entre les parents et l'association. Les enseignants rencontrent les bénévoles encadrant les élèves concernés pour cibler l'aide à apporter.

#### ✓ Devoirs en ligne \*\* :

L'équipe enseignante ne souhaite pas que les devoirs soient mis en ligne mais préfère faire écrire les devoirs aux élèves à l'école. L'ALPEH exprime le fait que ce serait profitable notamment pour les enfants en difficulté et que ce serait en plus bien entendu de noter sur l'agenda/cahier de texte. Par ailleurs, l'utilisation d'un site internet sur lequel les enseignants pourraient enregistrer des documents pour les parents est soumis à accord de la hiérarchie. Une demande a été faite pour les CE2 à la rentrée de septembre, toujours en attente de validation.

### ✓ Point travaux mairie :

Le TBI de la classe de Mme Liatard sera à renouveler (premier à être installé à l'école, à l'été 2011). Le technicien est venu la première semaine de septembre pour réparer mais le tableau semble en fin de vie : il manque de luminosité et affiche sur un fond rose. L'ordinateur est à changer aussi. La mairie demande à ce qu'un courrier spécifique lui soit adressé.

Face au problème de manque de portée du téléphone de l'école, situé dans le bureau de la partie ancienne, il est demandé qu'un poste téléphonique soit placé dans le bâtiment neuf, afin de pouvoir appeler en cas d'urgence tout en étant présent dans les classes (ce qui est actuellement impossible).

Les stores occultants dans la classe de Mme Soja ont été rapidement installés.

Le nouveau portail coupant la cour en deux sera déplacé pendant les vacances de la Toussaint pour la mise en place du deuxième panier de basket, face au premier.

Le portail vert en haut de l'escalier menant de la cour de récréation à la place a été réparé.

Une seconde poche de glace a été achetée en septembre.

Il est demandé que des poubelles individuelles soient installées à l'intérieur des WC extérieurs.

La demande de banc supplémentaire dans la cour de récréation sera revue lorsque le portail sera déplacé.

Suite à la demande de l'ALPEH de la présence de M Revillon, policier municipal, aux entrées et sorties d'école, il est demandé à l'équipe enseignante son aval pour qu'il vienne se présenter aux élèves des différentes classes. L'équipe enseignante accepte cette proposition.

Le panneau d'information a été remis en place au niveau de l'escalier d'accès à l'école, côté place du clos.

### ✓ Un planning a été établi pour l'utilisation de la cour du « haut » par les élèves :

L'accès à la cour du haut est ouvert à tous les élèves 2 matins et 1 après-midi. Le reste des récréations est réparti entre les classes. Les élèves sont contents de pouvoir bénéficier de cette partie de la cour.

### ✓ Jardin participatif :

Sur le toit de la salle du Clos, des bacs de jardin participatif ont été installés. Madame le maire explique le principe de fonctionnement et informe l'école qu'un bac peut lui être dédié.

### ✓ Ventes diverses ALPEH et animations à destination des enfants :

Afin de pouvoir aider les classes dans la réalisation de projets pédagogiques, l'ALPEH va mener diverses actions comme une vente de tote bag (sac réutilisable) où elle sollicitera les classes dans la réalisation de dessins, peut-être une vente d'étiquettes personnalisables, la vente de chocolats Alex Olivier et une vente de gâteaux le vendredi 15 novembre.

A cela s'ajoutent le téléthon où seront vendus des gâteaux et des petits objets dont les bénéfices seront entièrement reversés au Téléthon.

Lors du marché de Noël, le samedi en fin d'après-midi il sera offert un goûter et des boissons chaudes.

La journée de l'enfant aura lieu le samedi 6 juin 2020. L'ALPEH invite les enseignants à participer et à poursuivre le travail d'ouverture vers les familles. L'équipe enseignante propose d'y participer selon les mêmes modalités que l'an passé (exposition de travaux d'élèves).

*Fin du conseil d'école à 19H45 – Prochain conseil d'école le 10 mars 2020.*

**La secrétaire de séance,**

**Le directeur,**